

La nouvelle activité d'assurance-investissement de la Société de développement des exportations devrait favoriser l'augmentation des placements productifs et peut-être stimuler l'élaboration de programmes appropriés par les entreprises intéressées. Quand la Société préconise les entreprises conjointes avec les investisseurs de la région, elle prend l'initiative progressiste qui s'impose.

Le Comité recommande que la Division du commerce et de l'industrie de l'Agence canadienne de développement international assume le rôle plus vaste d'un centre d'information sur les possibilités d'investissement dans les pays en voie de développement. Le travail d'aide infrastructurelle et préalable de l'A.C.D.I. consiste à « semer pour récolter » en fournissant les fonds essentiels qui stimuleront l'activité du secteur privé. Le Canada doit continuer à prêter ce genre d'aide, que les gouvernements des Antilles ne manqueront probablement pas de lui demander avec une insistance croissante.

3. Étant donné que l'intérêt et la réputation nationale du Canada sont en jeu, le Comité estime que le gouvernement canadien doit tenir compte, dans sa ligne de conduite, de la situation géographique et de l'étendue des investissements privés de provenance canadienne aux Antilles. Le Comité a appris avec étonnement, à la suite de recherches poussées, que le Bureau fédéral de la statistique collige et collationne des données sur les placements privés du Canada, mais que les ministères ou services auxquels incombe l'établissement des programmes ignorent apparemment l'existence de cette documentation. Or, ces données sont essentielles pour se faire une idée d'ensemble de la participation du Canada et pour organiser d'avance les services de représentation et d'aide officielle au développement. Il y aurait lieu de faire connaître l'existence de ces renseignements au personnel de ces services et ministères et lui en faciliter l'accès au besoin.

Renseignements sur les investissements privés

4. Il est essentiel que les investisseurs canadiens reconnaissent et acceptent le fait que les Antillais trouvent de plus en plus intéressant d'être propriétaires des richesses et de l'industrie de leur région. En ce qui concerne les investissements existants, certaines entreprises ont pris l'initiative d'offrir des actions sur place avec des résultats très encourageants. L'institution d'un régime d'achat d'actions pour les employés sera un moyen très utile à cette fin.

La participation régionale

Il faut s'attendre qu'en ce qui concerne les investissements futurs, la demande de participation régionale augmentera et qu'il y aura une tendance marquée à fonder des entreprises conjointes et à passer des contrats de gérance. Si les investisseurs canadiens peuvent s'adapter de façon satisfaisante à ces nouvelles conditions, leurs entreprises continueront de fonctionner avec profit et ils feront un apport encore plus utile à l'économie des Antilles.